



## HONORAIRES DE TRANSACTION AU 1er JANVIER 2026

(Tva 20%)

### VENTES

| <b>MONTANT DE LA TRANSACTION</b> | <b>HONORAIRES</b>   |
|----------------------------------|---------------------|
| De 0€ à 19 999€                  | 4000€               |
| De 20 000€ à 49 999€             | 6000€               |
| De 50 000€ à 79 999€             | 8000€               |
| De 80 000€ à 189 999€            | 9000€               |
| De 190 000€ et plus              | 5% du prix de vente |

Les honoraires sont à la charge du vendeur. Ils comprennent la rédaction du compromis de vente et le suivi du dossier jusqu'à la conclusion de l'acte authentique de vente chez le notaire.

- Les tranches ne sont pas cumulables entre elles.
- En cas d'inter-cabinet, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat de vente.
- Le montant des honoraires s'entend TVA COMPRISE au taux de 20%.
- Les honoraires sont calculés sur le prix net vendeur déterminé au mandat de vente.